

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUE SUR LA MIGRATION⁽¹⁾

Michel PICOUET

Démographe de l'ORSTOM

1. Bien que la migration soit un élément important de la modification de la répartition de la population sur un territoire, ce n'est que récemment que les démographes ont commencé à s'y intéresser et à se poser un certain nombre de questions d'ordre quantitatif sur la mobilité humaine.

2. Cette prise de conscience tardive est liée à la fois aux conditions spécifiques de la recherche démographique et à l'évolution du peuplement humain. La relation entre l'observant et l'observé est certaine. Les défaillances du premier apparaissent comme évidentes dès que les événements font ressortir le second avec une intensité nouvelle.

3. La démographie est une science récente. Les progrès considérables obtenus depuis quelques décennies, elle les doit pour partie par la qualité et le nombre des données collectées lors des recensements et par l'état civil et plus récemment encore par les enquêtes par sondage (1). Ces progrès ont touché les phénomènes pour lesquels la démographie posait en priorité toute une série de questions (problèmes de la mortalité et de la natalité, rendus plus vivaces dans les pays européens par la succession de plusieurs guerres) et dont la collecte était déjà assurée par les méthodes traditionnelles d'observation (recensement et état civil).

4. Pour l'utilisation de ces données des méthodes d'analyse appropriées ont été mises au point. Ainsi

en est-il de la méthode d'analyse transversale bien adaptée à l'analyse de la mortalité mais dont on devait vite se rendre compte qu'elle était très peu efficace pour l'étude de la fécondité (2). C'est en particulier pour améliorer la mesure et l'analyse de celle-ci que l'on s'est orienté vers l'analyse longitudinale (par génération) et vers des méthodes de collecte permettant de la mettre en œuvre (enquête de rétrospective, double collecte ou enquête de confrontation suivie). On voit que c'est un besoin précis qui crée les conditions de l'évolution de la mesure et de l'analyse démographiques. La situation en ce qui concerne la mobilité se résume au fait qu'on utilise pour sa mesure et son analyse des instruments et des méthodes mis au point pour d'autres phénomènes démographiques.

5. La situation est cependant soumise à de profondes transformations en raison de l'apparition de nouvelles priorités liées au développement économique et social. En effet le développement engendre une mobilité géographique croissante surtout au niveau interne (exode rural, mobilité professionnelle...) alors qu'au niveau international on assiste plutôt à un ralentissement consécutif à un changement d'orientation des migrations et à la mise en place de réglementations nationales (3).

Il apparaît de plus en plus évident que la migration est avec la fécondité la variable démographique qui conditionne pour une large part l'évolution future des populations. (En l'absence de catastrophes ou de guerres on peut considérer l'évolution de la mortalité comme constante).

6. Cet intérêt, conséquence d'une nécessité socio-économique nouvelle, suscite depuis quelques années de nombreuses études sur la migration. Dans la plu-

(1) Ce texte emprunte de larges extraits à une communication de l'auteur intitulée : « Quelques réflexions sur l'aspect démographique de la migration » in Arts du 4^e colloque de démographie africaine. INSD, Ouagadougou, 1975.

part des cas les données de base sont fournies par les recensements ou par des fichiers de toutes sortes (liste électorale, fichier sécurité sociale, abonnés au téléphone...) et plus rarement par des enquêtes. Les méthodes d'analyse restent assez élémentaires, les données utilisées étant très dépendantes de la méthode de collecte. Ce premier effort de recherche, poursuivie actuellement, conduit à montrer les limites de l'analyse que l'on peut mener à partir des recensements et à orienter la recherche vers de nouvelles méthodes de mesure spécifiques au phénomène, en particulier par la pratique d'enquêtes à programmes échelonnés dans le temps. Cette nouvelle orientation va de pair avec les idées et réflexions qui sous-tendent les recherches entreprises : évolution de la migration et développement, implications démographiques, économiques et sociales, relation entre la migration et les politiques de population... (4).

7. Ainsi l'approche scientifique du phénomène comporte deux volets, l'un propre à la démographie puisqu'il s'agit de résoudre des problèmes d'ordre quantitatif ayant trait à la collecte et à l'analyse de la migration, l'autre au contexte plus large puisqu'il a trait aussi bien aux objectifs de la recherche qu'aux implications de tout ordre : démographiques, socio-économiques ou politiques.

Cette dichotomie est de pure forme car les deux volets sont indissociables. En effet, c'est à travers la prise de conscience de réalités nouvelles ou la recherche de nouveaux équilibres socio-économiques plus ou moins bien perçus que toute une série d'objectifs sont fixés à la recherche démographique. Il en est bien entendu de même pour la plupart des sciences humaines et sociales. Or les techniques utilisées ont été mises au point pour répondre à des objectifs nés d'une réalité passée. Elles risquent aujourd'hui de ne plus être opérationnelles même si dans un premier temps elles ont contribué, par une meilleure connaissance des implications, à la définition de nouveaux objectifs.

Il s'ensuit un décalage permanent dans le temps entre les techniques utilisées et les objectifs qui assure en quelque sorte à la recherche sa dimension dynamique mais qui explique également les difficultés à donner à la science démographique un sens purement « mécaniste ».

C'est dans ce contexte qu'il importe d'abord de se pencher sur les techniques de mesure de la migration et de voir s'il est envisageable de les améliorer puis d'aborder les implications démographiques et socio-économiques.

Mesure de la migration

8. RAPPEL CHRONOLOGIQUE.

LES DIFFÉRENTES MÉTHODES D'OBSERVATION.

Les registres de population sont très intéressants car ils permettent l'étude des flux d'entrées et de sorties, mais leur exploitation est délicate et longue. Par ailleurs, il n'y a pas de possibilités de relier les différentes étapes d'un individu (5). Enfin ils sont très peu répandus.

Les recensements. L'adjonction de questions sur les déplacements dans les questionnaires des recensements constitue à l'heure actuelle l'amélioration la plus sûre et la plus rapide. Le caractère exhaustif de l'information lui donne par ailleurs une grande fiabilité.

Néanmoins les résultats restent limités et assez élémentaires. Le type de la migration observée dépend de la question posée et il n'y a pas de vue dynamique du phénomène (6).

Les enquêtes rétrospectives ont de plus grandes possibilités, mais les problèmes de signification peuvent les limiter considérablement. La migration est en effet un événement relativement rare et la taille de l'échantillon doit être très importante pour donner des résultats significatifs. Le caractère biographique des questionnaires dans les enquêtes rétrospectives permet de reconstituer l'ensemble des déplacements d'un individu de sa naissance à la date de l'enquête. Mais les problèmes dus à l'appel à la mémoire, aux effectifs nets observés demeurent importants ; seules les entrées sont observées (7).

Les enquêtes à passages répétés. Les entrées et sorties brutes sont observées, ce qui constitue un grand progrès sur les enquêtes rétrospectives - possibilités identiques aux autres enquêtes pour le reste. Mais on se trouve souvent confrontés à des problèmes de maintien de l'homogénéité de l'échantillon dans le temps (au cours des passages successifs) et surtout de durée de l'observation (8).

Les enquêtes spécifiques à la migration sont très récentes et donc souvent encore au stade expérimental. La problématique consiste à intégrer l'espace comme une variable et non comme une constante (voir 10 et 11) et à réduire les problèmes de signification (enquête par palier, enquête renouvelée) (9).

9. DÉFINITION DE LA MIGRATION ET MÉTHODE DE COLLECTE.

Le définition dépend de la façon dont les déplacements sont appréciés par les méthodes de collecte. Cette définition est le plus souvent restrictive. Elle est rattachée en général au changement de résidence et soumise donc à la variabilité de la définition de la résidence (critères d'intention, de durée...). Suivant la ou les questions posées on obtient des migrants ou des dernières migrations ou des migrations durée de vie, etc.

Par ailleurs la définition de l'espace (découpage territorial) introduit également des différenciations supplémentaires qui rendent toute comparaison internationale pratiquement impossible (10). Il suffit par exemple qu'un seul de ces critères changent d'un recensement à l'autre pour rendre la comparaison des données entre deux recensements difficile.

Avec l'accroissement de la mobilité, la typologie des migrations s'est grandement diversifiée. Cette diversification correspond à un élargissement de l'espace de vie de l'individu. Les questionnaires de type biographique que l'on utilise de plus en plus dans les enquêtes permettent dans une certaine mesure de reconstituer les changements de cet espace de vie ; de là de nouveaux concepts : durée de séjour, intentions, classement a posteriori des divers déplacements entre temporaires, définitifs, saisonniers. De plus le critère de résidence est moins employé au profit du changement de logement, notion plus commode dans une enquête et qui se révèle nettement plus réaliste pour l'étude des déplacements (en particulier dans les enquêtes à passages répétés).

L'affinement des méthodes de collecte doit amener une conceptualisation plus large de la migration, notamment par l'abandon des notions restrictives de changement de résidence, ou de logement et par la recherche de la délimitation de l'espace de vie de l'individu et des facteurs qui le transforment (11).

10. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.

Diversification de la typologie des migrations, conceptualisation nouvelle cela se traduit par des exigences méthodologiques au niveau de la collecte que l'on peut formaliser ainsi :

— possibilité de situer le migrant dans un continuum espace-temps, ce qui implique de connaître les lieux et les durées de séjour dans ces lieux le concernant et d'intégrer l'espace comme variable.

— possibilités de définir et de délimiter l'espace de vie des individus et d'en apprécier les transformations (12). C'est l'étude de ces transformations qui doit permettre d'établir la typologie des migrations.

Ces exigences ne devraient pas avoir de conséquences restrictives pour les méthodes de collecte si l'on considère leurs possibilités réelles. Par exemple, les possibilités d'un recensement sont certes limitées, puisqu'il s'agit de saisir à un moment donné l'état d'une population, mais on pourrait envisager à partir de questions sur le logement, sur certains lieux privilégiés (lieu de formation professionnelle, lieux de travail...) et sur la durée de séjour dans le logement, de saisir un ou plusieurs types essentiels de déplacement répertoriés dans une classification spécifique qui serait pré-établie par une enquête. Donc pas de recours à la notion de résidence qui prête à de nombreuses confusions et résultats moins dépendant de la méthode d'observation.

11. ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE DE LA COLLECTE.

Aux exigences propres à l'observation du phénomène s'ajoutent les contraintes propres à chaque méthode. Un recensement a l'avantage d'être exhaustif ce qui élimine les problèmes de signification mais ce n'est pas le cas des enquêtes par sondages. Dans ces dernières outre les problèmes de signification il faut tenir compte des défaillances de la mémoire des enquêtés (observation rétrospective) ou des biais systématiques introduit par l'omission des ménages ou d'individus entre deux passages (observation suivie).

Dans ces conditions il paraît difficile de recommander une stratégie unique en matière de migration. Toutefois il est à noter que la connaissance de la mobilité fait un grand pas dans tous les pays où les questions sur les déplacements ont été introduites dans les recensements (Algérie, Congo, Maroc, Togo, Tunisie...). Cette première information toute imparfaite qu'elle soit, a joué un rôle d'incitation sur la recherche et a provoqué dans de nombreux cas des enquêtes complémentaires spécifiques. Il est probable que la qualité des résultats des recensements pourrait être grandement améliorée si une enquête préalable pouvait définir et délimiter d'une façon précise les concepts à employer. Ce qui éviterait par là même l'inadéquation des définitions et concepts aux réalités nationales ou ethniques.

Compte tenu des contingences et des conditions propres à chaque pays, on peut cependant proposer un cadre théorique qui résumerait les différentes pha-

ses à parcourir pour observer le phénomène migration en utilisant la panoplie actuelle des procédés de collecte.

Première phase : Enquête de formalisation de type rétrospective axée sur la typologie, la conceptualisation de l'espace géographique individuel ou collectif. Le but poursuivi n'est donc pas ici d'ordre quantitatif. Il s'agit d'être capable de formuler à l'issue de cette première phase un certain nombre de propositions concernant l'appréhension du phénomène qui aient un sens pour le pays ou la population concernées. C'est probablement la phase la plus délicate et qui demande un effort de systématisation et de réflexion considérable faisant appel à l'ensemble des disciplines. Malheureusement c'est également la phase la plus négligée.

Deuxième phase : Intégration de questions sur le déplacement dans le questionnaire du recensement (type de recensement périodique), dans l'optique définie dans la première phase. Autrement dit les déplacements observés par le recensement peuvent être replacés dans une typologie plus large des déplacements. L'aspect quantitatif est ici dominant et porte essentiellement sur la répartition géographique des flux. L'objectif du recensement est de pouvoir donner au niveau le plus fin la description d'un type de déplacement.

Troisième phase : Enquête approfondie de type suivie (connaissance des départs et des arrivées), par palier ou renouvelée — c'est à ce niveau que l'on peut satisfaire les exigences inhérentes au phénomène. Cela est rendu possible par la connaissance que donne le recensement de la distribution géographique des flux. L'accent est par ailleurs mis sur les motivations, sur les relations avec d'autres phénomènes démographiques ou socio-économiques. Elle est l'occasion également de corriger et d'actualiser la formalisation réalisée dans la première phase et en ce sens elle constitue dans la stratégie un renouvellement de la première phase.

Quatrième phase : Nouveau recensement avec le souci de rendre les données comparables d'un recensement à l'autre. Dans le cas où la pratique des recensements est impossible, d'autres solutions peuvent être adoptées, notamment le recours à de grandes enquêtes nationales, mais le danger est grand qu'elles ne suffisent ni à décrire les flux en raison des biais et du manque d'exhaustivité, ni à les expliquer réellement par manque de formalisation. Il semble ainsi que les deux premières phases soient dans le domaine de la migration irremplaçables et qu'elles constituent le préalable indispensable à des études plus fines.

Analyse de la migration

12. ANALYSE QUANTITATIVE DE LA MIGRATION.

Etablissant une relation entre deux populations, celle de départ et celle d'accueil, la migration est selon la terminologie de L. Henry un phénomène ouvert (*), or comme le signale cet auteur (1) [«... dans l'état actuel de la démographie on ne sait pas étudier les phénomènes ouverts en tant que tels. A de rares exceptions près, on se contente de les étudier comme on le fait pour les phénomènes fermés : cela revient à admettre que les modifications que le phénomène apporte aux deux populations en relation ne modifient pas la probabilité de l'événement étudié dans la population considérée...»]

Autrement dit l'analyse se limite à l'un ou l'autre des aspects de la mobilité : l'émigration (sortie) ou l'immigration (entrée) sans que l'espace intervienne comme variable fondamentale. Cela tient nous l'avons vu en grande partie aux limites des techniques de collecte. Ainsi pendant longtemps la seule analyse possible a été celle de la migration nette. C'est-à-dire le solde de l'immigration (les entrées) sur l'émigration (les sorties) dans un territoire donné pendant une période déterminée.

Les propriétés spécifiques de la migration nette : additivité dans le temps et l'espace facilitent en apparence son analyse et sa mesure et l'on comprend qu'elle soit encore très utilisée, notamment dans les modèles de type économique. Pourtant les distorsions sont grandes en raison même de ces propriétés, par exemple un taux annuel *moyen* de migration nette obtenu en divisant le taux de migration nette calculé sur n années, par ce nombre d'années peut être différent des taux annuels réels observés au cours de la même période, ce qui lui enlève une grande partie de sa valeur. Il en est de même pour la comparaison dans l'espace. Ajoutons que dans la majorité des cas on ignore tout des composantes du solde et que les variations de ce dernier peuvent être purement aléatoires et n'avoir aucune commune mesure avec l'intensité réelle des flux de sorties et d'entrées (13). Les données de ce type sont donc à manier avec une grande prudence.

(*) Il en est de même pour la nuptialité qui établit une correspondance entre la population d'hommes et de femmes mariables. Par contre la mortalité est un phénomène fermé puisque l'événement (le décès) concerne une seule population — se référer à L. Henry. *Analyse et Modèles* — Larousse 1972 — pp. 197-198.

Les statistiques de migrants au cours d'une période donnée ou de derniers migrants (*) que l'on tire d'un recensement constitue à l'heure actuelle un progrès considérable sur les statistiques de migration nette obtenues par comparaison de deux recensements. On peut établir des tableaux origine-destination pour les mailles les plus fines du territoire et construire un certain nombre d'indices sur la ou les questions posées. Dans tous les cas, il faut adopter certaines hypothèses pour estimer les effectifs réels de migrants, s'il s'agit par exemple de mettre en évidence l'émigration on doit rapporter les migrants à effectif de la population dont ils proviennent *au début de la période*, ce qui implique de connaître les interférences entre l'émigration et la mortalité, de supposer que les migrants sont soumis toute la période à la mortalité de la région d'origine, que les migrants ont tous migré en milieu de période, etc. En ce qui concerne l'immigration, le fait que les immigrants appartiennent au moment de l'observation à une population dont ils ne faisaient pas partie au début de la période rend impossible le calcul de taux et de quotients. On calcule cependant un indice d'immigration en faisant le rapport des immigrants sur la population d'arrivée. C'est un indice empirique très utilisé et d'un intérêt certain, mais lié comme les autres taux et quotients de ce type à des imperfections notables dues :

- à la difficulté de définir d'une façon précise la population soumise au risque,
- à l'absence d'information sur les migrations multiples, les migrations avec retour,
- au fait que les statistiques obtenues d'un recensement sont très liées à l'unité territoriale utilisée pour cette opération.

Avec les enquêtes, bien que la contrainte spécifique de l'intégration de l'espace demeure, on s'est attaché à éliminer les phénomènes perturbateurs en particulier la mortalité et à cerner de plus près les problèmes de durée (14). En limitant l'analyse aux sorties on peut à partir des statistiques d'enquêtes constituer des cohortes et suivre les déplacements des individus qui la composent. On peut dans ce cas définir toute une série de quotients suivant le rang de la migration : quotient de première migration, quotient de *n*-ième migration..., étudier les intervalles entre deux dépla-

cements, calculer la probabilité d'un déplacement supplémentaire, etc. (15).

On conçoit aisément l'intérêt d'analyses de ce type, pourtant il ne semble pas qu'elles se répandent très vite et cela pour la simple raison que les effectifs de migrants décroissent vite suivant le rang, ce qui rend les quotients rapidement inutilisables. Par ailleurs, bien que considérablement affinés par rapport aux indices obtenus par les statistiques de recensement, ces instruments d'analyse restent soumis à un certain nombre de contraintes encore mal connues, ainsi la relation entre l'âge au moment d'un déplacement supplémentaire, le rang du déplacement et la durée du déplacement antérieur, ou l'effet de la taille de la zone de sortie qui fait baisser, lorsqu'elle augmente, la probabilité de sortir (16).

On se rend compte que même lorsque les données recueillies permettent de recourir aux méthodes de l'analyse longitudinale les contraintes spécifiques au phénomène, telles celles dues au découpage territorial, demeurent. Ce qui nous amène à constater qu'actuellement aucun instrument d'analyse utilisé pour l'étude de la migration n'est pleinement satisfaisant.

13. LES MÉCANISMES DE FORMATION DES FLUX.

Jusqu'à présent l'analyse n'a pu être menée qu'en privilégiant soit l'émigration, soit l'immigration et les indices calculés font référence soit à la population de départ, soit la population d'accueil. Or l'étude de la mobilité c'est également la systématisation des itinéraires suivis en fonction d'une distribution spatiale de la population donnée. Là également la connaissance est souvent empirique non seulement parce que les mécanismes de formation de flux sont mal connus mais plus encore peut-être parce qu'on ne peut assiseoir l'étude dynamique (transformation de la distribution de la population par la migration) sur une conceptualisation efficace de la répartition spatiale de la population (17). La géographie moderne s'attache à donner une description et une interprétation précises, ordonnées et rationnelles de la distribution de la population dans l'espace mais les résultats sont pour l'heure assez décevants (18).

Cela inclut outre l'analyse des mécanismes de formation des flux, tout un ensemble de recherches sur les indices et méthodes de mesure concernant les aspects quantitatifs globaux de la distribution de la population (19). Il y a probablement là un point de rencontre privilégié entre l'approche démographique et l'approche géographique du phénomène.

(*) Si la question du recensement porte sur le lieu de résidence antérieure on enregistre comme migrant les personnes dont le lieu de résidence est différent aux deux dates, si la question porte sur le dernier changement de résidence on enregistre des derniers migrants ou des dernières migrations.

Un certain nombre de points sur les mécanismes des flux et leur évolution dans le temps illustrent le sens et l'orientation des recherches :

— systématisation des itinéraires suivis et distribution géographique.

— recherche des points relais, ou tremplins migratoires (lieux où le migrant espère trouver de meilleures conditions pour remplir les formalités nécessaires pour aboutir à la destination qu'il s'est fixée).

— détermination des pôles d'attraction et des zones de départ.

— hiérarchisation entre les pôles d'attraction, idem pour les zones de départ.

— relation de concurrence, de substitution, de complémentarité entre les différents réseaux de peuplement.

— typologie des flux (traditionnels, spontanés, conjoncturels...) selon les différents stades évolutifs du peuplement humain.

— modalités et types de déplacements — déplacement collectif ou individuel — mouvements temporaires ou exode rurale.

14. La recherche sur l'ensemble de ces points n'en est encore qu'au début. A travers les résultats de quelques enquêtes encore très rares les mécanismes et les caractéristiques des déplacements ont été étudiés, mais d'une manière qui reste assez élémentaire faute d'instruments de calcul appropriés ou à cause des limites de la méthode d'observation. Au niveau de l'analyse quantitative, la situation est assez confuse. Les méthodes sont classiques et tendent trop souvent à pallier la mauvaise qualité des données. On peut noter aussi une fuite devant le manque de données par la tendance à établir de savants modèles qui ont finalement peu d'utilité. En tout état de cause il semble urgent de consacrer le maximum d'efforts à l'amélioration et à l'adaptation des moyens classiques d'observation pour la mesure de la migration et de rechercher d'autres procédés plus appropriés. Ceci de façon à obtenir rapidement des données plus nombreuses et de meilleure qualité et fournir ainsi à l'analyse des bases sûres. L'idée est de ne pas chercher à s'épuiser pour rattraper les défaillances de l'observation, mais de porter ses efforts sur des méthodes de collecte appropriées qui permettent de passer directement à l'analyse du phénomène, en intégrant notamment l'espace comme variable principale dans les instruments de calcul.

Implications démographiques

15. Les implications démographiques sont très variées et nombreux sont les travaux qui leur sont consacrés depuis que l'on a introduit dans les questionnaires de recensement des questions sur les déplacements. De même beaucoup d'enquêtes sont axées sur l'étude des effets de la migrations sur les populations qu'elle touche. Néanmoins notons l'ambiguïté qui subsiste du fait de l'utilisation de données imparfaites à des fins explicatives et la centralisation des études sur les effets directs de la migration (transferts d'effectifs), les effets secondaires étant souvent négligés. C'est pourtant dans cette direction que les recherches semblent devoir être les plus prometteuses. Par exemple en ce qui concerne :

— les effets sur les structures des populations d'accueil et des populations de départ, les travaux sur la migration différentielle suivant l'âge, le sexe, l'état matrimonial et les études sur le rang de la migration en relation avec les caractéristiques du migrant,

— les effets sur la fécondité vus sous l'angle de transfert de potentialité de croissance d'une population à une autre. Une migration intense de couples à forte fécondité entraînent à la fois un effet direct d'accroissement d'effectifs et un effet induit par l'accroissement de la natalité en général, ou les effets de la migration sur l'accroissement naturel entraînant par exemple dans les centres urbains une baisse de la mortalité générale en raison de la prééminence des classes d'âges à faible coefficient de mortalité,

— enfin la migration et les politiques de population. La réceptivité à l'égard des méthodes contraceptives est très inégale selon les régions. La migration perturbe quelque peu les habitudes traditionnelles en mettant en relation des individus aux comportements très différents. Etudes à entreprendre sur l'efficacité différentielle des méthodes suivant la migration de la femme et ses caractéristiques (provenance, âge, lieu du mariage, nombre d'enfants avant le déplacement, intervalle avant et après, attitudes face à la contraception, etc.) (20).

Implications socio-économiques

16. Le domaine est vaste et l'on ne saurait aborder l'ensemble des implications socio-économiques sans crainte d'oubli importants et cela d'autant plus que les études reflètent dans une large mesure les préoccupations du moment des pays qui les entre-

prennent. Aussi on se contentera de donner ici quelques thèmes qui illustrent certaines idées fortes sur le phénomène de la mobilité.

— les différentes phases de l'évolution de la mobilité, peuplement et colonisation de terres vierges, relations complémentaires, migrations de travail avec retour... sont très liées au système socio-économique dans lequel elles se déroulent. Suivant les pays les situations sont très variables, il peut y avoir superposition de plusieurs stades évolutifs dans la mesure par exemple où ils se greffent sur une dualité économique.

— de même, les différences croissantes entre les pays en termes de développement socio-économique, inégalité des taux d'accroissement de la population, croissance des moyens de transports plus faciles et plus économiques, sont avec les pressions politiques de tous ordres des facteurs puissants de la redistribution de la population. Elles entraînent une mobilité accrue des facteurs de production dont le travail, soit une mobilité des travailleurs, plutôt qu'une mobilité des familles.

En ce qui concerne la mobilité interne, l'accélération de la croissance urbaine dans les pays du Tiers Monde remet en cause le schéma classique qui lie le niveau de développement au degré d'urbanisation. En effet il est certain que la croissance rapide des villes dans des conditions nouvelles, nées tout aussi bien de la croissance démographique que de situations historiques fait peser sur le développement un certain nombre d'incertitudes. L'échec des schémas de développement trouve peut-être sa source dans l'antagonisme entre les techniques et la répartition de la population dans l'espace à la fois mal connue et non maîtrisée. Il n'est donc pas impossible que le refus de l'économie urbaine comme modèle de développement n'aboutisse à bouleverser le sens et l'ampleur de la mobilité en particulier par une incitation au retour vers les campagnes.

— Cette évolution est souvent perçue d'une manière plus ponctuelle que globale. Suivant les objectifs immédiats l'accent est ainsi mis sur le problème de l'emploi ou sur l'aspect sociologique du phénomène. Les études portent principalement pour « migration et emploi » sur :

— les conditions objectives du migrant dans le lieu de départ,

— l'évolution de l'emploi au cours des migrations successives (phénomène d'intégration professionnelle « en escalier »,

— la migration et la demande d'emploi urbain,

— la migration et mobilité professionnelle.

et pour « migration et société » sur :

— les conditions objectives des communautés d'origine : potentiel, - migratoire - tradition migratoire - cohésion et organisation sociale - niveau économique,

— les phénomènes d'intégration à travers les comportements des communautés d'émigrés qui forment en règle générale, le cadre d'accueil des nouveaux migrants.

17. En définitive, il apparaît d'une façon assez nette que face au phénomène que constitue dans la plupart des pays la croissance accélérée de la mobilité, la recherche dans son état actuel ne peut apporter de réponses pleinement convaincantes. D'un côté les instruments de mesure ne sont pas encore au point et qu'il s'agisse de la collecte ou de l'analyse, des efforts considérables sont encore à faire. D'un autre côté, la prise de conscience des phénomènes de développement opère un renversement fondamental d'attitude à l'égard de l'approche théorique et politique inspirée de l'expérience des pays développés. Cela devrait se traduire au niveau de la perception globale du phénomène par un ensemble de démarches tendant à reprendre les problèmes à la base et à rejeter l'approche de type négative à partir des effets. Ce qui impliquerait par exemple de mener de pair des travaux de recherche sur la mesure de la migration et sur la mesure de la population dans l'espace. Or jusqu'à présent, celle-ci n'a été surtout étudiée que du point de vue de l'exode rural considéré comme un échec du développement rural. Au niveau qualitatif cela devrait amener également à identifier la migration comme un élément dynamique de la distribution spatiale qui manifeste les transformations sociales, économiques et politiques d'une population et non comme un phénomène en tant que tel.

On conçoit dans ces conditions qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir non seulement à la démographie mais à l'ensemble des sciences humaines pour expliquer et résoudre les problèmes soulevés par la mobilité des populations.

Manuscrit reçu au SCD de l'ORSTOM le 11 juillet 1975.

BIBLIOGRAPHIE

1. HENRY (L.). — « Problèmes de la recherche démographique moderne » *Population* n° 6. nov-déc. 1966.
2. HENRY (L.). — « Démographie — Analyse et modèles » — Larousse. Coll. Sciences Humaines et sociales — Paris 1972.
3. LIVI BACCI (M.). — « Rapport final du séminaire sur la Migration internationale en liaison avec la recherche démographique ». Buenos Aires. 5-11 mars 1974. CICRED-Séries n° 2. pp. 284-293.
4. Voir à ce sujet :
BAHRI (A.), BEKELE (M.) et autres auteurs. 1971. — « Une nouvelle approche à la recherche démographique en Afrique : idéologies, faits et politiques » conférence africaine sur la population. Accra. déc. 1971.
LACOMBE (B.) et CANTRELLE (P.). — « Problématiques de la collecte en démographie » *Annales Economiques* n° 5 — 1975) Ed. Cujas.
5. TERMOTTE (M.C.). — « Le registre de la population ». IV^e colloque National de démographie du CNRS. Caen 1973.
6. TABAH (L.) et COSIO (M.). — « Mesure de la migration interne au moyen des recensements. Application au Mexique » *Population* n° 2. 1970.
7. HERINGER (P.). — « L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines ». *Cah. ORSTOM. Série Sciences Humaines* Vol. V. n° 2. 1968.
8. Pour la méthode de collecte des passages répétés se référer à :
« Les enquêtes à passages répétés ». Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar. INED-INSEE-ORSTOM-SE. Paris, 1972.
Application à l'observation de la migration dans « Quelques réflexions sur l'utilisation de la méthode à passages répétés ». Michel PICOUET — IV^e Colloque National de Démographie du CNRS. Caen 1973.
9. PICOUET (M.). — « Les migrations ». Source et analyse des données démographiques. Troisième partie. Chapitre V. INED-INSEE-MINCOOP-ORSTOM-Paris 1974.
10. COURGEAU (D.). — « Migrations et découpages du territoire » *Population* n° 3. 1973.
11. COURGEAU (D.). — « La définition de la migration ». IV^e colloque de Démographie Africaine. Janvier 1975. Ouagadougou.
12. CHEVALIER (J.). — « Espace de vie ou espace vécu ? l'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu ». *L'espace géographique* n° 1. 1974.
13. HAGERSTRAND (T.). — « Geographic Measurements of Migration ». Entretien de Monaco en Sciences Humaines sur les déplacements — 24-29 mai — 1962 — Hachette. (publié par Dr. J. SUTTER).
14. LACOMBE (B.). — « La durée de présence comme critère de distinction entre résident et migrant ». IV^e Colloque de Démographie africaine — janvier 1975. Ouagadougou.
15. POURCHER (G.). — « Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle ». *Population* n° 2 — 1966.
16. WENDEL (B.). — « Regional aspects of internal migration in Sweden 1946-1956 » in *Migration in Sweden*, Lund Studies in geography. n° 13.
17. BIRABEN (J.N.) et DUHOURCAU (F.). — « La mesure de la population dans l'espace ». *Population* n° 1. 1974.
18. DACEY (M.). — « A compound probability law for a pattern more dispersed than random and with areal inhomogeneity ». *Economic geography*, 1966. p. 172-179.
« Analysis of central place and Point Patterns by a Nearest Neighbour method ». *Lund Studies of Geography. Series B — Human geography* 24. pp. 55-75.
19. HAGGETT. — « L'analyse spatiale en géographie humaine » Collec. U. COLIN. ed. orig. angl. 1968. Traduction Rréchou. 1973.
20. PICOUET (M.). — « Migration et croissance urbaine. Effets sur la composante fécondité dans l'Agglomération de Tunis ». Communication au II^e colloque de Démographie Maghrébine. Oran. 20-26 avril 1975.